Image not found or type unknown

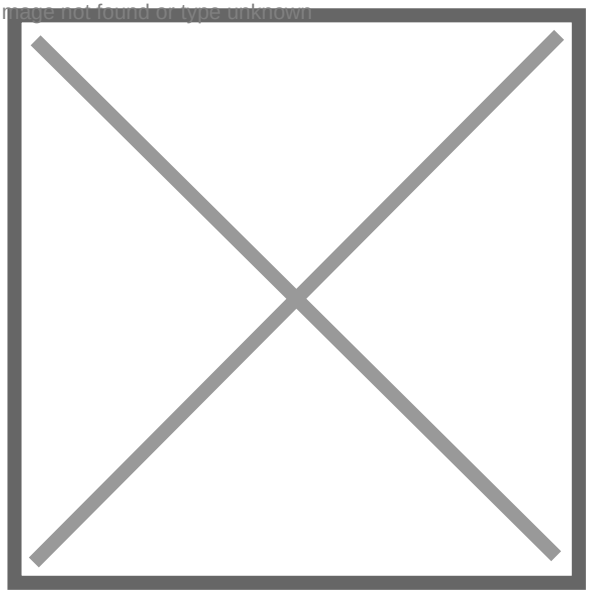

Vice caché 200 000km au lieu de 148 000km

Par **sandrine27_old**, le **11/07/2007** à **11:44**

Bonjours,

J'ai acheté un véhicule Ford Escort Clipper année 1995, il avait soit disant
148 000km selon le vendeur. J'ai trouvé l'annonce sur j'annonce sur internet, il y avait le numero de portable du vendeur. J'ai donc acheté le véhicule le 10/06/07 à VILLENEUVE LA GARENNE (92) et la transaction c'est déroulée sur l'avenue de Verdun à villeneuve. Le soucis est que le mardi suivant l'achat j'ai eu une panne éléctrique. J'ai donc tenté de contacter le vendeur qui ne répondait pas au téléphone. Alors j'ai fait des recherche avec le nom de son garage et il s'avère qu'à l'adresse de son tampon c'est un magasin de produits africains et non un garage. J'ai alors cherché le numéron de téléphone de l'ancien propriétaire, je l'ai appellé et cette personne me dit que le véhicule avait au moins 200 000km lorsque le concessionnaire Ford lui a repris au moment ou il a racheté un véhicule ford neuf. J'ai enfin eu une fois le vendeur au téléphone qui m'a dit que si je le voulais il pouvait me faire un échange, je lui ai dit que je le rappellerais pour un rendez vous mais la 2ème fois que j'ai réussi à avoir quelqu'un au téléphone la personne m'a dit qu'il était son frère et qu'il fallait que je rappelle plus tard car il est allé en vacances. Depuis impossible de l'avoir au téléphone. Je ne sais pas quoi faire de plus je n'ai pas les moyens de faire réparer la voiture et surtout nous ne savons pas d'ou vient la panne.
Ai je un recours?
Merci d'avance Sandrine

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **22:26**

Bonjour.

A votre place, je me rendrai au commissariat de police ou à la gendarmerie afin de déposer plainte pour escroquerie et me constituerai partie civile afin de demander réparation.

Cette histoire ne m'inspire rien de bon, alors mieux vaut être prudent.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés